

Michel Foucault, de la « pensée du dehors » au « capital humain »

Quel est le sens du parcours de Michel Foucault de l'*Histoire la folie à l'âge classique* (1961) à l'*Histoire de la sexualité* (trois volumes publiés de 1976 à 1984 et un quatrième à titre posthume)? On peut considérer la chose sous l'angle de l'œuvre de Foucault considérée en elle-même : y a-t-il un fil conducteur? Lequel? Comment rendre compte des apparents « tournants » de l'auteur? C'est ce que font beaucoup de travaux consacrés à Foucault. Ce n'est pas la perspective que j'adopterai ici. Je m'intéresserai au parcours de Foucault, certes –mais en ayant soin de le situer autant que faire se peut dans les contextes où il s'est inscrit, c'est-à-dire en demandant quelles questions posées par ses contemporains Foucault a-t-il repris à son compte et quelles réponses a-t-il tenté d'apporter. Les concepts et les notions que Foucault déploie d'abord dans l'*Histoire de la folie* esquiscent ce qu'il désignera quelques années plus tard comme « La pensée du dehors ». Le « dehors », c'est ce qui est « exclu », toujours et fatalement, par un « partage », propre à chaque « âge » ou époque, qui relève d'une « Décision » qui n'a pas de fondement extérieur à elle-même. Foucault invente dès lors une forme subjective inédite, le « sujet exclu », identifié à l'« Autre » ou au « dehors » de cette machine à générer du « Même » ou du « dedans » qu'est la raison (occidentale). Cette notion de « dehors » prend tout son sens à la lumière de la critique de l'hégélianisme et de la phénoménologie dans laquelle s'engage Foucault : il n'y a pas pour lui d'« objectivité » sociale et historique « réifiée » ou « aliénée », devenue étrangère à la liberté subjective et dont il faudrait supposer que celle-ci peut, par un renversement de situation, entrer en rapport actif avec elle (il n'y a pas un « extérieur » susceptible d'être approprié et d'ainsi passer dans un « intérieur », pour parler comme Merleau-Ponty; entre ce qui est exclu ou logé « dehors » et ce qui est inclus et logé « dedans », l'écart est infranchissable). La dialectique est pour Foucault (comme d'ailleurs pour Gilles Deleuze dans son *Nietzsche* de 1962), l'ennemi à abattre. Au sujet révolutionnaire, destiné à s'engager dans une opération de désaliénation et de « réconciliation » avec l'objectivité jusque-là aliénée Foucault substitue donc le sujet du « dehors » ou « exclu », dans un ouvrage –il convient de la rappeler tant on tend à décontextualiser son œuvre— publié un an avant la fin de la guerre d'Algérie et alors que les partis associés à la tradition socialiste sont dans un état de décrépitude (impact du 20^e Congrès du Parti communiste soviétique sur le PCF, compromission de la SFIO dans les mesures d'exception prises en Algérie). Ce que Foucault désignera en 1971 comme l'« intellectuel spécifique » ne se tient pas auprès du sujet prolétaire appelé à réaliser l'humanité universelle par la médiation de la révolution sociale (comme l'intellectuel classique, tel Sartre) – mais plutôt auprès de tous les « exclus », victimes d'une raison et d'institutions qui énoncent arbitrairement ce qui est le « normal » et le « pathologique »; aussi son objectif est-il de rendre en dernière instance « inopérants » tous les partages semblables, entre les normaux et les anormaux, entre les fous et les êtres raisonnables, entre les délinquants et les « honnêtes gens respectueux de la loi », entre les « civilisés » et les « barbares », etc. –Mais il faut se demander si la « pensée du dehors » n'a pas une dimension indépassablement aporétique : si les « exclus » que sont les fous, par exemple, désignent ceux qui sont circonscrits par le silence, plus précisément par l'« absence d'œuvre » écrit Foucault, une pensée qui les dispose en son centre

ne les subsume-t-elle pas dans un concept, qui relève par définition d'un exercice de la raison? En quoi le discours de Foucault échapperait-il à la loi du Logos, qui ramène implacablement, selon lui, l'Autre au Même? Autrement dit, faire des fous (ou des délinquants, etc.), des sujets dont la seule existence manifeste une « résistance » voire une « révolte » contre la raison et les institutions normalisatrices, qui ne renvoient à rien d'autre au final qu'à une violence imposée, n'est-ce pas annuler l'idée du « dehors » au moment même où on prétend l'émanciper de la tutelle qui pèse sur lui et l'étouffe? Ainsi, comment dire à la fois que la folie est *absence d'œuvre* et que les *œuvres* de Sade, de Hölderlin, de Nietzsche, de Nerval, de Blanchot, d'Artaud, de Bataille, etc., qui témoignent présumément de la folie, « résonnent jusqu'à nous »? En outre, il faudrait aussi demander quel est le statut de l'intellectuel spécifique : pourquoi est-il aux côtés des exclus –et pas des maîtres raisonneurs qui « excluent »? L'« insupportable » et l'« intolérable » qu'évoque Foucault à propos des asiles et des prisons, ne renvoie-t-il pas chez lui à une posture normative (qu'on peut juger estimable et courageuse par ailleurs)? Mais si l'intellectuel spécifique s'appuie sur une forme de normativité, comment peut-il revendiquer au même moment une finalité qui consisterait à rendre inopérants tous les partages normatifs? – J'explorerai l'hypothèse ici que l'intérêt manifesté par Foucault envers le libéralisme et le néolibéralisme n'est pas étranger aux apories liées à la « pensée du dehors ». Le lecteur des cours de Foucault à partir de 1976 ne peut qu'être étonné de ce que leur auteur aborde le libéralisme d'abord, le néolibéralisme ensuite, en indiquant qu'ils renvoient à des pratiques et à des discours qui semblent se situer au moins partiellement hors le paradigme normatif ou « disciplinaire » jusque-là situé au cœur de tout son travail. Que discerne Foucault dans ces pratiques et ces discours? Les passages du cours de 1979 consacré à la théorie du « capital humain » de Gary Becker l'indiquent au mieux à propos des sanctions pénales : le délinquant, du point de vue de cette théorie, n'est susceptible d'aucun jugement ou condamnation d'ordre normatif ou moral (Foucault rabat ces deux termes l'un sur l'autre); un délinquant, en effet, est considéré simplement comme un sujet qui s'est engagé dans une entreprise à risque et qui a sous-estimé les coûts (il s'est fait prendre) et surestimé les bénéfices qu'il escomptait (il pensait s'en tirer à bon compte ou faire des profits, ce n'est pas le cas). Une telle conception de la sanction rend dès lors possible la multiplication des « expérimentations » (qui peuvent éventuellement se situer hors de l'ordre légal) dans lesquels les sujets pourraient vouloir s'engager en ce qu'elle fournit une méthode de régulation des conduites sans avoir recours aux partages entre le normal et la pathologique, etc., qu'elle rend ainsi présumément inopérants. Dans cette optique les sujets sont en effet libres de « sculpter » leur Soi et d'entrer en rapports avec autrui comme ils l'entendent, sans faire référence à quelques normes communes ou universelles que ce soit (thème central des derniers volumes de l'*Histoire de la sexualité*) à condition d'estimer (ce qui veut dire, au final : de calculer) correctement les risques qu'ils prennent ce faisant (faites ce que vous voulez mais ne faites rien qui soit raisonnablement susceptible d'entraîner davantage de coûts que de bénéfices; aux clivages bon/mauvais, juste/injuste se substitue ainsi un clivage présumé non normatif ou amoral : « juste assez »/ « trop » ou « en excès »). Le sens d'une telle conception gagne à être mis en rapport avec le contexte dans lequel s'inscrit Foucault, aux questions posées par l'époque et

auquel il cherche à répondre. Après s'être situé en phase avec la gauche constatant le déclin de la tradition révolutionnaire à qui il a proposé de lui substituer en 1961-62 la thématique de l'exclusion (on voit maintenant le succès de cette thématique, au point que l'on pourrait évoquer une véritable *doxa* foucaldienne, ayant quasiment statut d'« évidence »), on peut considérer que Foucault propose à la « Deuxième gauche » (PSU, CFDT, revue *Faire*), qui récuse le « social-étatisme » associé au PCF et au PS à partir de 1975 environ (devant la possibilité d'une victoire électorale de l'« Union de la gauche »), une traduction susceptible de lui paraître acceptable (puisque s'énonce en langage « gauchiste » ou « soixante-huitard ») de la logique qui soutient le néolibéralisme : à l'État et aux institutions normativement orientées, il s'agit de substituer une politique fondée sur l'« expérimentation » sociale, présumée créatrice et plurielle, disséminée dans une « société civile » rendue à elle-même parce que apte à s'auto-réguler voire à s'« autogérer » en fonction de critères qui évacuent toute référence (« réactionnaire », par définition) à la normativité rabattue sur la morale (thèmes centraux de l'ouvrage de Pierre Rosanvallon, *L'âge de l'autogestion*, 1975 et de Rosanvallon et Patrick Viveret : *Pour une nouvelle culture politique*, 1977). Le journaliste Robert Maggiori de Libération, lecteur enthousiaste de Foucault, n'écrivait pas sans raison que Foucault « avait toujours une longueur d'avance » : il n'a pas seulement accompagné le déclin de la tradition révolutionnaire et socialiste, il l'a légitimé en fournissant les fondements de ce qui paraît désormais rien de moins que l'esquisse d'une autre tradition (certes pesant aussi lourdement sur les esprits que la précédente) disposant en son cœur les notions d'« exclusion » et d'anti-institutionnalisme et d'anti-normativisme de principe, dont on est en mesure de constater qu'elle semble désormais devenue hégémonique bien au-delà des pratiques et des discours associés aux cercles étroits de la « gauche ».